

# L'AVENIR

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTERETS POPULAIRES.

VOL. 1.

MONTREAL, LUNDI 2 AOUT 1847.

N. 4.

## Les sœurs de Ste-Camille

PENDANT LA PESTE DE BARCELONE.

Rien ne ralentissait leur zèle infatigable,  
Vainement le fléau tour à tour les accable ;  
Vainement du frisson leur bras faible agité,  
Fait trembler le breuvage au malade apporté ;  
D'adoucir quelques maux la secrète espérance  
Suffit pour triompher de leur propre souffrance ;  
C'est aux plus menacés, c'est aux plus indigents  
Que s'adressent leurs vœux et leurs soins diligents.  
De la plus jeune sœur le courage novice  
Demande à s'éprouver par un grand sacrifice.  
L'infortuné qui meurt au printemps de ses jours,  
Pour elle a moins de droits à ces pieux secours :  
Qui sait, près d'un objet de tendresse et d'alarmes,  
Si la seule pitié ferait couler ses larmes ?  
Ah ! c'est à la vieillesse, à ce mal sans espoir,  
Que l'enchaîne surtout un austère devoir.  
Ainsi, fidèle aux lois que sa vertu s'impose,  
Dans ces lits alignés, où la douleur repose,  
Elle voit un vieillard, et, vers lui s'avançant,  
Elle offre à sa souffrance un baume adoucissant ;  
Mais le vieillard touchant son heure dernière,  
Ne peut plus soulever sa mourante paupière :  
Il n'entend pas la voix qui vient le consoler ;  
De sa bouche aucun son ne peut plus s'exhaler  
Du poison tout son corps atteste le ravage,  
Faudra-t-il remporter l'inutile breuvage ?  
Les lèvres du vieillard ne peuvent plus s'ouvrir,  
Déjà le drap de mort est prêt à le couvrir :  
« Arrêtez, dit la sœur, peut-être vit ilencore :  
« Espérons tout du ciel que ma douleur implore ! »  
Et ne prenant conseil que de ses vœux ardents,  
Du mourant avec force elle entr'ouvre les dents,  
Fait couler dans son sein la liqueur salutaire,  
Et bientôt sous ses doigts sent revivre l'artère.  
Le vieillard se ranime. O moment fortuné !  
Il jette sur la sœur un regard étonné ;  
Il contemple ses traits où l'espérance brille,  
Croit renaître au ciel même, et s'écrie : « O ma fille ! »  
Le Seigneur l'a bénie, et ce vieillard mourant,  
C'est un père adoré que sa faveur lui rend.  
Qui dira les bienfaits nés de ce jour prospère,  
Les transports de la fille en retrouvant son père,  
Et ceux du vieux soldat, si longtemps détenu,  
Après tant de revers au bonheur revenu ?  
Mais leurs vœux, exaucés par un Dieu tutélaire,  
Ont du fléau vengeur apaisé la colère :  
Le démon de la mort fuit dans un antre obscur,  
Le calme reparait, l'air redevient plus pur ;  
Au bonheur de revivre un peuple s'abandonne :  
Pour les sœurs c'est l'instant de quitter Barcelone ;  
La santé qui renaît rend leurs soins superflus ?  
Non, dans nos hôpitaux règne encor la souffrance,  
Et de plus chers devoirs les rappellent en France.  
La même piété les rendit tour-à-tour  
Sublimes au départ, modestes au retour ;  
Et tandis que d'un roi la puissance suprême,  
Pour les récompenser, devançait le ciel même ;  
Tandis que par ce roi leur éloge dicté  
Allait vouer leur nom à l'immortalité,  
Le rosaire à la main, l'œil baissé vers la terre,  
On les vit en priant rentrer dans leur monastère.

C'est là, que chaque jour, ces charitables sœurs,  
D'un saint recueillement savourant les douceurs,  
Et de tous leurs bienfaits écartant la mémoire,  
Vont demander à Dieu le pardon de leur gloire.  
Mme E. DE GIRARDIN.

## Entretiens du Village.

XXIX.— *La sonnerie des cloches.*

MAITRE PIERRE.

Où cours-tu, François, de cette vitesse ?

FRANÇOIS.

Ne m'arrêtez pas, je cours au clocher pour sonner les cloches ; est-ce que vous ne voyez pas que l'orage arrive, arrive, et va fondre sur nous ?

Or nous le chasserons en branlant les cloches, lorsqu'il passera sur nos têtes, et il s'en ira tomber chez nos voisins.

MAITRE PIERRE.

Tu vas faire là, François, une mauvaise action. Pourquoi vouloir détourner les fléaux du ciel sur autrui ? D'ailleurs tu attires plutôt et plus inévitablement, sur notre village, le tonnerre et la grêle.

FRANÇOIS.

Comment ?

MAITRE PIERRE.

Parce que le nuage, ébranlé par le tintement des cloches, peut crever sur toi et t'étouffer avec le soufre et le feu qui s'échappent de ses flancs !

FRANÇOIS.

Le curé et le maire nous ont déjà conté cela.

Mais nous ferons comme ont fait nos pères, et nous briserions tous en masse les portes de l'église, si le bedeau refusait de nous livrer les clefs du clocher.

MAITRE PIERRE.

Les coutumes de nos pères sont sans doute respectables, mais c'est à condition qu'elles seront sages. Celle-ci ne l'est pas. Le curé et le maire ont raison, et, en vous opposant à leurs représentations, vous violez les règlements administratifs que tous les citoyens sont tenus d'observer, et vous devenez les premières victimes de votre désobéissance, de votre ignorance et de votre opiniâtreté.

Mais voyons : combien de fois la commune a-t-elle été grélée depuis dix ans ?

FRANÇOIS.

Quatre fois.

MAITRE PIERRE.

N'avez-vous pas ces quatre fois mis en branle la cloche à tour de bras, et à grande volée, pendant le passage de la nuée ?

Ne te le rappelles-tu pas ? Je ne m'en souviens que trop, moi, dont la vigne a perdu de ses feuilles et ses raisins, et dont l'orge, hachée menu, jonchait la terre,

FRANÇOIS.

Et mes blés, qui étaient si beaux à la Saint-Jean dernière : maudite foudre ! elle les a tous coupés en vert, si bien que je n'ai pu même en faire de la litière.

MAITRE PIERRE.

Sans toutes vos sonneries, qui, du bout de l'horizon, attireraient le fluide électrique, peut-être que la nuée aurait passé par-dessus nos têtes ; je dis peut-être, François, mais c'est toujours une chance à courir.

FRANÇOIS.

On ne m'y prendra plus, maître Pierre, et je vais en parler à mes compagnons.

MAITRE PIERRE.

Dis leur pareillement qu'il est dangereux d'ouvrir ses fenêtres lorsque le tonnerre gronde, de se retirer sous l'auvent du clocher, de s'abriter, en rase campagne, sous les hauts chênes sous les ormes, sous les noyers, et généralement sous toute espèce de grands arbres, et même de se sauver, à bride abattue, sur un cheval, ou de précipiter violemment les roues de sa voiture, ou de courir audessous des éclairs et du tonnerre ; en un mot, d'appeler sur soi, par trop d'agitation, la colonne d'électricité qui est en suspens dans l'air orageux.

FRANÇOIS.

Je vous comprends, maitre Pierre, et je n'y ferai faute.

TIMON (Cormenin.)

### Examen de Longueil.

M. l'éditeur,

J'arrive de Longueil, où ça m'a tellement fait plaisir d'assister aux exercices littéraires du couvent, que j'ai cru devoir vous en donner des nouvelles, que vous aurez la bonté de communiquer à vos lecteurs, en donnant insertion à cette lettre. Je ne me suis trouvé à l'examen que pendant quelques heures ; mais à en juger d'après ce que j'ai vu, tout s'est passé de la manière la plus satisfaisante, et la plus propre à faire honneur tant aux élèves qu'à leurs entreprenantes et généreuses préceptrices.

Ces demoiselles parurent successivement sur la grammaire française et anglaise, l'arithmétique, l'histoire de France et du Canada, la géographie universelle, la géométrie, etc. etc. Et sur toutes ces matières, elles répondirent avec facilité, précision, et on ne peut plus de sûreté.

Monseigneur Prince, qui venait d'arriver, fit remarquer avec beaucoup de justesse, que les chants religieux dont on remplissait les intervalles entre chaque matière plaisaient non seulement par l'harmonie, mais encore par la manière pure et claire avec laquelle l'on prononçait chaque mot des cantiques. Et certes le compliment était bien mérité ; ce n'est pas si commun qu'on pourrait le penser que d'avoir le talent de se bien faire comprendre en chantant.

La salle longue, basse et étroite où se faisaient les exercices n'était nullement propre à faire ressortir le chant ou la musique ; mais en revanche elle était ornée de superbes broderies, ouvrages des élèves. Les tableaux de Grégoire XVI par Mlle Ledue, ceux de l'Ascension de la Ste-Vierge, par Mlles Gaudry et Vincent, et celui d'Isaac et Rebecca, par Mlle Daigneau, étaient surtout d'un travail et d'un fini magnifiques. Et je crois que ce n'est que justice, que de publier dans les journaux les noms de ces demoiselles entreprenantes et habiles.

Jusqu'alors tout avait bien été, mais ici l'on fut quelque peu contrarié ; on devait représenter quelques pièces, et chacun s'attendait à les voir commencer, lorsqu'une jeune demoiselle parait un discours à la main, et annonce, à la grande surprise du public, qu'il n'y aurait pas de pièces, vû les malheurs qui pèsent sur le pays et surtout sur Montréal. Nous étions dans un temps d'afflictions inouïes, des milliers de malheureux étrangers, chassés de leur pays, étaient venus et venaient tous les jours trouver la mort sur nos rives. La mort avait aussi fait de grands ravages parmi nos concitoyens ; elle avait même pénétré jusque dans nos séminaires où elle nous avait enlevé de nos prêtres les plus ardents, les plus courageux. Enfin si les yeux se fermaient un instant ce n'était que pour se rouvrir sur de nouveaux malheurs.

C'étaient là, comme on peut le voir, toutes choses malheureusement que trop vraies ; mais en conclure qu'il ne fallait pas qu'il y eut de pièces de représentées aux exercices littéraires d'un couvent, m'a paru quelque peu mal fait ; d'autant plus que l'on avait fait faire des dépenses aux parents des élèves qui furent fort mécontents.

Enfin l'on passa à la distribution des prix, et voici, autant que je puis m'en souvenir, celles des demoiselles qui ont remporté le plus souvent de lauriers : ce sont, Mlles Clothilde Dupuis, Alphonsine Ledue, Hermine Bersalou, et Mlles St-Charles, Berthiaume et Daigneau.

Il n'y a pas eu de prix de beauté de donné, mais s'il y en avait eu, je suis persuadé que Mlles St-Charles et Bersalou les eussent remportés.

Ce sont ces dernières demoiselles, je crois, qui ont eu les prix de ménages. Ainsi avis aux messieurs.

### Desespoir d'un voleur.

Un gros homme, dont la figure trouée de grosses marques de petite vérole, et entièrement couverte d'un poil roux et sale, est traduit devant la police correctionnelle (7<sup>me</sup> chambre.) sous la prévention de vol. C'est le nommé Pingard déjà bien connu de la justice.

M. le président : Vous êtes prévenu d'avoir volé trois pelottes de ficelle et des verres cassés ?

Le prévenu : Je nie les verres cassés...., je vous demande un peu pourquoi j'aurais été voler cela ?

M. le président : Pour le vendre, sans doute.

Le prévenu : Je n'avoue que les ficelles.

M. le président : Pourquoi les avez-vous prises ?

Le prévenu : Vous allez le comprendre... Je suis un malheureux !.... j'ai attiré le déshonneur sur le respectable nom de mes ancêtres, et j'avais résolu de mourir... (avec emphase) : quand on a tout perdu et qu'on n'a plus d'espoir...

M. le président : Pas de déclamations ! expliquez-vous avec plus de simplicité.

Le prévenu ; Eh bien ! je viens de vous le dire, je voulais me périr de suicide.

M. le président : Et auparavant vous volez, pour mourir comme vous avez vécu.

Le prévenu : Du tout !.... je n'aurais pas été voler trois pelottes de ficelle de deux sous pour le plaisir de le faire... Si j'ai pris ces ficelles, c'était pour m'en confectionner une corde à l'effet de me pendre.

M. le président : Vous feriez mieux d'avouer que d'aller chercher de pareilles excuses.... Vous avez déjà subi de nombreuses condamnations, entr'autres une de trois années pour vol.

Le prévenu : C'est justement pour cela que je voulais me tuer.

Le tribunal condamne Pingard à treize mois d'emprisonnement.

### Omission.

Le compositeur a oublié dans l'article "mention," de faire connaître que l'article sortait de la plume bienveillante des éditeurs des Mélanges Religieux.

### Faits divers.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.— Le Parlement provincial a été prorogé mercredi dernier vers quatre heures P. M. Comme d'ordinaire la garde d'honneur, la bande des Carabiniers et partie de l'artillerie Royale étaient stationnés auprès de la maison du parlement pour saluer à son arrivée le représentant de Sa Majesté. Après que chacun eut pris sa place dans la salle du conseil, l'Orateur lut une adresse d'occasion de la part de nos communes à laquelle le gouverneur répondit en parlant des travaux qu'ils avaient fait durant la dernière session. En parlant des émigrés, il adressa des compliments bien mérités au clergé, religieuses, etc. en voici un extrait : Les efforts charitables du clergé, des dames religieuses et des individus bienveillant parmi les laïques, qui, au risque de leur vie, ont donné leurs soins aux malades, sont au-dessus de tous les éloges que je pourrais faire ; mais je ne puis m'abstenir en cette occasion de rendre hommage à leur dévouement et à leur charité chrétienne."

SOUVENIR.— Les torys du Haut-Canada ont cru qu'il fallait, pour bien faire, laisser aux Bas-Canadiens un petit souvenir de leur présence au Parlement, aussi ils ne sont pas retournés dans leurs foyers respectifs sans avoir imposé au Bas-Canada la loi des Municipalités qui rencontrait la désapprobation de tous nos membres et dont une partie a déjà été répu-diée par le peuple de nos campagnes.

GLACIERE PERPETUELLE.— Il existe une place dans l'île St. Ignace, vis-à-vis Berthier (en haut) où les glaces vont tous les printemps s'amoncèler et se couvrir tellement de sable qu'elle se conserve d'une année à l'autre. Le voyageur, en creusant quelques puces dans le sable, peut en avoir à cette saison qui est aussi fraîche que s'il la prenait sur le fleuve en fêrer. Cette glacière publique est visitée par un grand nombre de personnes de Berthier et de Sorel qui viennent tous les matins chercher de quoi rafraîchir leur poitrine. D.

**Extraits.**

La santé de la ville n'a pas paru s'améliorer avant ces deux derniers jours. Durant la semaine finissant le 24, il est mort à part des émigrés 155 personnes, qui jointes à celles décédées forment le grand total de 437. Nous avons déjà eu 403 et 418, mais c'est là le plus fort nombre depuis le commencement de la saison. Néanmoins la température n'étant pas si élevée depuis trois ou quatre jours, les morts diminuent, et avant hier, mercredi, il n'est mort aux abris que 21 personnes au lieu de 30 et 33 des jours précédents. Le même jour, il y avait 1600 malades aux abris.

Aux dernières dates le nombre d'émigrés arrivés aux ports de Montréal et de Québec était de 56855.

La santé des MM. du séminaire n'est pas meilleure : M. McMahon est toujours dangereusement malade, et MM. Bienvenu et Prévost éprouvent un mieux sensible.

Le tems s'est enfin remis au beau, mais au lieu des chaleurs de 90 à 100 degrés, nous avons eu un froid intense, qui s'est fait sentir dans les jardins dans les environs de la ville. En somme c'est un temps magnifique pour la campagne, où l'on fait, dit-on, une abondante récolte de foin.

Le télégraphe électrique entre Kingston et Montréal va être dans deux ou trois jours en activité. Alors nous serons en communication ininterrompue avec l'océan.

Le nombre de bills sanctionnés le jour de la clôture du Parlement, a été de 96 et le 9 du courant il y en avait eu 13 autres, ce qui fait 106 : 13 ont été réservés, ce sont l'acte pour prolonger le temps du serment, etc. pour les personnes naturalisées en Canada, l'acte pour augmenter le capital de la Banque de Montréal, celui pour augmenter le capital de la Banque de la Cité, celui pour incorporer la Compagnie du chemin de fer, etc. de Woodstock et du Lac Erie ; l'acte pour augmenter le capital de la Banque de Québec, l'acte pour faciliter la commutation de la tenure des terres en roture en celle de franc et commun socage ; l'acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Bytown et de Britannia ; aussi du chemin de fer de Carillon et Grenville, et du chemin de fer du lac St. Louis ; l'acte pour incorporer la banque du district de Québec ; l'acte pour incorporer le Montreal and Province Line Junction Railway Company ; l'acte pour incorporer le chemin de fer de Québec à Halifax et celui pour le chemin de fer de Toronto et de Goderich.

Comme nous l'annonçons mardi dernier, il paraît à peu près certain que le colonel Plomer Young a résigné sa charge d'adjutant-général, à cause de la diminution de salaire. Si tel est le cas, nous croyons que si la place doit continuer à être remplie, personne n'y aurait plus de droits et ne la remplirait plus à la satisfaction générale que le lieutenant-colonel Taché ; ce monsieur sous tous les rapports mériterait cet honneur. *Mélanges.*

**LA MALADIE REGNANTE.** — Nous nous abstenons de toutes réflexions pour aujourd'hui sur la coupable obstination de la part des autorités à garder les émigrés au milieu de notre ville. Il en a été dit assez, ce nous semble, pour prouver la contagion du mal et de tous les malheurs qui en seront le résultat. Nous nous bornerons à rapporter encore quelques faits.

Le nommé Bélanger qui a été occupé pendant quelque temps à des travaux d'excavation à la bâtisse du docteur Beaubien, rue Notre-Dame, avec deux émigrés, a contracté la maladie et est mort lundi dernier, laissant une famille dans le dénuement.

Huit hommes de police sont encore au lit, trois sont en danger.

Le fait suivant prouve que la fièvre qui décime les malheureux émigrés, est bien plus contagieuse que certaines gens ne se plaisent à le dire. Si nous le citons, ce n'est point pour fermer le cœur des amis de l'humanité souffrante aux sentiments de bienfaisance et de charité qui les animent ; mais bien afin de les porter à prendre les précautions requises et à suivre les prescriptions indiquées par les hommes de l'art pour se préserver des atteintes du mal. — Il y a près d'un mois, MM. Toussaint Lefebvre et P. Monet, hôteliers et épiciers à Laprairie, apprenant qu'un émigré, malade des fièvres, était étendu mourant près du pont St. Lambert, à quelque distance du village, sans aucuns secours, l'envoyèrent quérir, le recueillirent chez eux et lui firent donner les secours de l'art. Ils eurent le plaisir de sauver les jours de cet infortuné ; mais en lui donnant les soins que réclamait

son état, M. Monnet contracta le germe de la maladie, et nous avons la douleur de dire qu'il est dans un état désespéré.

**P. S.** — On vient de nous informer, que M. Monnet est mort ce matin, victime de son zèle. Il n'était âgé que de 26 ans et marié depuis deux mois.

On nous écrit de St. Jean Chrysostôme, 24 juillet : —

« Comme il y a dans la ville de Montréal des personnes qui ont des parents à St. Jean Chrysostôme, qu'il vous plaise d'annoncer que les émigrés qui viennent en foule et qui, en partie demeurent dans la paroisse, y ont répandu la maladie. Il y a eu plusieurs morts et aujourd'hui nous avons 20 personnes malades et en danger. Nous les soignons et administrons dans les granges ; personne ne les reçoit dans les maisons. Dans la paroisse il n'est mort de paroissiens que quatre personnes, le reste est d'entre les émigrés. »

Nous regrettons d'avoir à annoncer le décès du docteur Pinet, mort dernièrement à la Grosse-Isle. Ce jeune docteur, fils de A. Pinet écuyer, de Varennes, donnait les plus grandes espérances. Messire Campeau est dangereusement malade à la Grosse-Isle, ainsi que les docteurs Stewart et Vivian. Le docteur Painchaud le jeune, de l'hôpital de la marine, est aussi malade. Il reste à la Grosse-Isle les docteurs Fortin et Damour dont nous n'avons pas de nouvelles.

La mort a encore visité nos communautés religieuses depuis la publication de notre dernière feuille. Nous avons à déplorer le décès d'un respectable ministre de l'évangile, Messire Rey prêtre de l'évêché, est mort hier matin, âgé d'environ 60 ans. Au séminaire, M. McMahon est toujours mourant, on a perdu tout espoir de le sauver ; les autres Messieurs dont nous avons annoncé la maladie ne sont pas tout-à fait hors de danger.

Aux dames-grises, huit sont encore à l'infirmerie ; Sœur Pomminville est à la dernière extrémité, sœurs Reed et Denis sont en danger.

Trois dames de l'Hôtel-Dieu sont sérieusement malades, c'est-à-dire, sœur Portelance, (en danger) et sœur Poirier et Marchesseau.

À l'asile de la Providence 17 de ces dames sont malades, 5 sont en danger et particulièrement sœur Michon. Huit filles qui sont attachées à l'établissement, qui ont soigné les malades ont contracté la maladie et sont maintenant au lit.

Voilà tous les détails qui sont parvenus à notre connaissance personnelle. En voilà assez pour faire réfléchir les autorités, si toutefois elles sont susceptibles de réfléchir. *Minerve.*

**A nos lecteurs.**

Comme on le sait, il y a toujours beaucoup de difficultés à surmonter en formant une association quelconque et surtout une société comme la nôtre qui a pour but de publier un nouveau journal. Eh bien ! au moment où toutes les difficultés ordinaires allaient être applanies ; au moment où le matériel de notre imprimerie se transportait au lieu de sa destination ; au moment qu'un grand nombre d'abonnés, tant à la campagne qu'à la ville, s'enrôlaient sur nos listes, au moment disions-nous, où le journal allait commencer à paraître régulièrement, un nouvel échec, une nouvelle épreuve est venu entraver les progrès de la jeune société. L'éditeur s'est trouvé malade tout-à-coup et, dans l'impossibilité de sortir de son lit pendant neuf jours, ne pouvant en conséquence prendre aucune part à l'arrangement matériel non plus qu'à la rédaction du journal. Il est beaucoup mieux à présent quoique ne pouvant rien faire encore et dans quelques jours l'*Avenir* paraîtra régulièrement. Indulgence, en attendant chers lecteurs

Le bureau de l'*Avenir* est définitivement établi au No. 52 rue Sanguinet, ou il faudra s'adresser pour toutes choses concernant le journal. Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent pas le journal régulièrement sont priés de nous en avertir, nous verrons à leurs plaintes.

LES DIRECTEURS DE L'AVENIR

**On a besoin**

Pour tenir une barre dans un hôtel de cette ville, d'un JEUNE HOMME qui entend les deux langues et qui serait muni de bonnes recommandations. S'adresser à M. J. ROUSSEL, rue Notre-Dame, près de la rue McGill.

Montréal, 20 juillet 1847.

**Agent de l'Avenir.**

St-Ours,	Joseph Germain.
Sorel,	J. B. Lamère.
Berthier,	P. J. Guitté.
Ste-Anne de la Pérade,	L. Bureau.
Trois-Rivières,	P. Nourie
Champlain,	J. A. Martineau, écr.

**Bijouterie nouvelle.****B. P. BOIVIN**

N. 80 RUE ST-PAUL VIS-A-VIS LA PLACE JAQ-CARTIER

L'HONNEUR d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les arrivages du printemps un assortiment considérable d'articles de BIJOUTERIE NOUVELLE et du dernier goût parmi lesquels sont les suivants :

**MONTRES ET HORLOGERIE**

Montres de dames émaillées en or, couvertes.

Do do do do double boîte

Montres de messieurs en or couvertes et double boîte, Lever et Lépine.

Montres d'argent levier à ancre, échappement à cylindre et vertical.

Horloges de fantaisie montées sur porcelaine et en or avec vases et fleurs.

Meilleures Horloges anglaise à ressort et Horloges pour bureaux.

Horloges américaines de huit jours et de 24 heures.

**BIJOUTERIE**

Pendants ou boucles d'oreille du dernier goût  
Epinglettes, Epingles, Bagues de pierres précieuses.

Epingles pour messieurs, Loquets, Cœurs et Croix en or, Ornaments de cou, Chaines d'or, Chaines-Gardes, Cachets pour montres, Chaines d'acier, en sautoir, dito, a Braguette, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en or et en acier, Chaines et Clefs à Montres, d'argent et d'or, anglaise et française, Boutons d'or et émaillés pour chemises, anneaux de mariage et tous autres articles de bijouterie importée Colliers de jais, Lunettes montées en or ou en argent et en argent platé, Lorgnettes simple et double montées en or ou en or platé, en acier, en écaille, Verres et Lunettes de spectacle de toutes sortes avec boîtes, etc, Tabatières en argent, Cuillères et Fourchettes d'argent toutes faites ou faites sur commande, Huiliers platés, Porte-Carafes, Couverts de plat et toutes espèces d'articles de table. Chandeliers, Cabarets, Mouchettes et Coupes d'argent et platés, Gobelets pour enfants, Cuillères et Fourchettes platés en argent d'Allemagne, Couteaux et Fourchettes d'acier, Couteaux à manches blancs d'ivoires, à la douzaine, dito à manche d'écailles ou de bois, Canifs et Ciseaux, Rasoirs de la meilleure qualité, straps à Rasoirs, Savons et Brosses à barbe. Fusils de chasse à un et deux coups, Pistolet à cylindre, etc. Flasque à poudre, ceintures à plomb et une variété de caps à percussion.

- A U S S I -

UN GRAND ASSORTIMENT D'OBJETS D'ART  
ET DE FANTAISIE.

**LADIES' COMPANIONS**

Ecritoires, Boîtes à ouvrages pour dames, boîtes de toilette pour messieurs, boîtes à montures d'écailles, boîtes et secrétaires de bois rose, Thermomètres, Pots pour Peau chaude, couverts, Compas de poches

- ET ENCORE -

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PARFUMERIES FRANÇAISES,  
PANIERES FRANÇAIS ET AMÉRICAINS.

**HARDES FAITES**

ET

**Marchandise sèche a bas prix****C. CORMIER**

Coin des rues Saint-Paul et Saint-Gabriel.

TIENT constamment en main un assortiment complet de marchandises sèches, et de hardes faites, qu'il offre en vente à bas prix, tels que :

Surtoit de drap,	Pantalons de casimere
Habit Do.	Do. Tweed.
Paletot de toutes sortes,	Do. Bouragan.
Habits de chasse en tous genres, Veste de Satin, Veste en soie, en laine, et en frappé, tant blanc que de couleur.	

Il adresse par cette voie ses remerciements à ses amis ainsi qu'au public en général, et les prie de vouloir bien continuer de le patroniser. Il fera tout en son pouvoir pour les servir avec ponctualité et à bonne condition.

Venez voir, et vous achetez.

Montréal, 14 juillet 1847.

**PHARMACIE CANADIENNE**Coin des rues St-Jacques et St-Lambert,  
MONTREAL.

DR. TRUDEL.

14 juillet 1847.

**A l'enseigne du Castor.****No 122 RUE ST-PAUL****MARCHANDISES NOUVELLES.**

HARDES FAITES, ETC.

**M. LOUIS PLAMONDON**

L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Sèches et d'Habilllements tout faits. On pourra se procurer chez lui des Effets et des Hardes à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs ; ses prix étant extrêmement réduits. On trouvera au No. 122 coin des rues St-Paul et St-Gabriel, en toutes saisons, un assortiment et un choix considérables de vêtements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellente Etoffe, et à la portée de toutes les fortunes.— AVIS AUX AMATEURS DE BON MARCHÉ.

**DEPARTEMENT DES HARDES FAITES**

500 Surtoits, Frocks, de drap noir  
200 Gilets Do.  
800 Habits de Tweed gris  
200 Do. Gold mixed  
500 Vestes Do. de différents patrons  
200 Do. de Satin Noir  
200 Do. Velours de soie noire et couleur  
800 Culottes de Drill gris et barré  
1200 Do. Bouragan gris et blanc  
150 Gilets de Drill blanc  
150 paires de Culottes de Drap bleu et noir  
150 Do. Do. de Casimere  
400 Habits et Surtoits à la d'Orsay pour Pété  
200 Habits de chasse de toutes sortes de patrons  
Habit de Drap superfin, (Dress Coat) pour Monsieur  
Do. Do. Frock Do.  
Pantalon de beau drap fin  
Do. Doeskins et Casimere  
Vestes de Soie, Satin, etc.

**HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES**

Habits pour Deuil faits à ordre dans le plus court délai.

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles : les ouvrages sont garantis. Habillage d'enfants de toutes grandeurs et qualités de 10s. à 20s

M. L. P. reçoit par les premiers arrivages, un grand assortiment d'Effets et de marchandises Sèches de toutes sortes, Drap, Soiries, Casimeres, Doeskins, Satins, Gants, Toiles, Cravates, Chapeaux, Casquettes, etc.

15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.

**Point de second prix.****L'AVENIR.**

L'Avenir paraîtra deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

On fera vendre le Journal à deux sous l'exemplaire.

Le prix d'abonnement est de DIX CHELINS par année payables par semestre.

On recevra les abonnements chez M. G. Batchelor, à la Chambre de nouvelles de l'Institut, ainsi qu'à tous les dépôts du journal.

Les annonces seront insérées aux mêmes conditions et au même prix que celles des autres journaux.

**DEPOTS DE L'AVENIR.**

Pied-du-Courant	M. Rottote.
Faubourg Québec	Hôtel Contant.
Faubourg St-Laurent	M. G. Batchelor.
Rue St-Gabriel	Gardien de l'Institut Canadien.
Rue Notre-Dame	Desnoyers et Généreux.
Faubourg des Récollets	Hôtel Roussel.

**Geo. Batchelor, gérant et rédacteur-en-chef.**